

IRIS KYOTO
Innovative risk coverage and financing in
CDM projects in India and Morocco

Brussels – April 19 2004

**PERSPECTIVES FROM
FINANCIAL
INTERMEDIARIES IN
MOROCCO**

Saïd Mouline, Consultant

*SECTEUR FINANCIER
ET MECANISME
POUR UN DEVELOPPEMENT PROPRE*

Casablanca – 20 Février 2004

**FINANCE, ENVIRONNEMENT
ET DEVELOPPEMENT
DURABLE**

par Saïd Mouline, Consultant

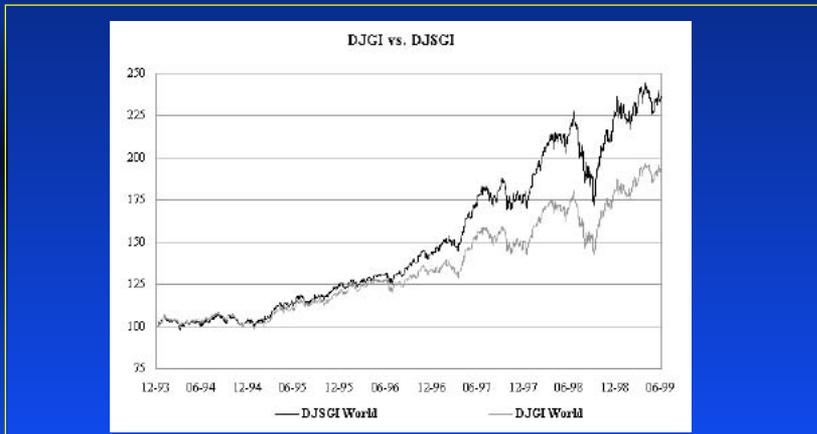
LE CONTEXTE INTERNATIONAL

- Le Dow Jones Sustainability Group Index
- Les lignes spécifiques internationales (Fodep, Sustainable Energy Funds)
- Les risques environnementaux pour les organismes financiers

Le Dow Jones Sustainability Group Index

- **DJSG Index obtient une croissance plus élevée que les autres index**
 - ◆ Fonds de pension
 - ◆ Investissement moins risqué
 - ◆ Image de marque de la société
- Valeur des sociétés
 - ◆ Etude sur 65 sociétés cotées présente clairement une corrélation positive entre les performances environnementales et le taux de retour sur fonds propre

Le Dow Jones Sustainability Group Index



Iris Kyoto Morocco

Saïd Mouline – Avril 2004 – 5

Les lignes spécifiques environnementales

- FODEP
- SFI
 - ◆ MENA Environmental Fund
- Sustainable Energy Funds
 - ◆ Plus de 100 fonds répertoriés
- SAM Sustainability Index Fund

Iris Kyoto Morocco

Saïd Mouline – Avril 2004 – 6

Les risques pour les organismes financiers

« risque environnementaux »

- risque pour le milieu naturel
- risque que ce premier risque entraîne pour la société
- risque qui en résulte pour les établissements financiers de la société

Les risques pour les organismes financiers

Les quatre risques environnementaux majeurs

- contamination des sites
- accidents majeurs (i.e. explosions affectant des tiers)
- préoccupations particulières (i.e. exploitation de la forêt tropicale, émissions de gaz,...)
- violation des réglementations nationales et régionales

Les risques pour les organismes financiers

Les conséquences (pertes financières) sur les sociétés

- engager la responsabilité civile et pénale et nécessiter de coûteuses mesures correctrices
- fermeture des usines ou période d'arrêt pour la conversion des équipements
- pertes de marché ou retards dans la conclusion de contrats ou dans l'obtention de permis
- augmentation du coût des investissements en capital

Les conséquences sur les établissements financiers

- Risques de crédit (retard de paiement ou passation par pertes et profits des intérêts et du principal)
- Risques de position (dévalorisation des titres de la société)
- Risques de garantie (dévalorisation ou extinction de la garantie)
- Risques juridiques (responsabilité en matière de coûts d'assainissement de l'environnement après saisie)
- Risques de financement (restriction d'accès aux marchés financiers internationaux et augmentation du coût des capitaux mobilisés sur ces marchés)

Les conséquences sur les établissements financiers

On retrouve ces risques systématiques dans tous les secteurs industriels. Les établissements financiers qui financent le secteur industriel ne peuvent y échapper en diversifiant leurs investissements. Ils doivent les gérer en évitant:

- la surestimation des risques qui conduit à rejeter des projets présentant un niveau de risque acceptable
- la sous-estimation des risques, qui conduit à financer des projets présentant un niveau de risque acceptable

Les conséquences sur les établissements financiers

Dans les établissements financiers, la gestion des risques environnementaux doit donc comprendre :

- l'évaluation des risques qui consiste à identifier les risques environnementaux réels, par opposition aux risques perçus, et ensuite retenir les investissements présentant un niveau de risque acceptable
- la gestion des risques, qui consiste à réduire les risques ou à les transférer, et à transformer ainsi un investissement dont le niveau de risque est inacceptable en investissement.

Le marché environnemental marocain

- ◆ Les multinationales implantées au Maroc
- ◆ Les compagnies exportatrices qui doivent respecter les normes environnementales en vigueur dans le pays de leur client
- ◆ Les sociétés marocaines qui devront respecter la législation environnementale nationale en préparation
- ◆ Les nouvelles niches (Energies Renouvelables, Maîtrise de l'Énergie,...)

Les raisons pour le secteur financier

- ◆ Une meilleure gestion des risques
- ◆ Un développement de son marché
- ◆ Entité désignée pour recevoir les fonds internationaux environnementaux
- ◆ Valeur boursière en hausse
- ◆ Image d'une entité citoyenne renforcée et qui appuie la prise de conscience environnementale
- ◆ Secteur supporte la politique environnementale du gouvernement
- ◆ Secteur finance des projets de développement durable

ACTIONS A ENTREPRENDRE

- Signature du protocole de l'initiative du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement) pour les Institutions Financières concernant l'environnement et le développement durable
- Rechercher des lignes de financement internationales à vocation environnementale
- Accorder des prêts à taux bonifiés aux entreprises certifiées ISO 14000
- Mettre en place les procédures de gestion des risques environnementaux avant d'accorder des crédits aux investissements industriels
- Adoption d'une démarche de Management de l'Environnement au sein de l'entité financière (rapport environnemental annuel, ISO 14000)

Iris Kyoto Morocco

Saïd Mouline – Avril 2004 – 15

MECANISME DE DEVELOPPEMENT PROPRE

- MDP est lié à certains projets seulement:
 - ◆ Réduction de CO2
 - ◆ Critères MDP
- MDP pourra intervenir au niveau du cash flow de l'entreprise mais pas au niveau de l'investissement
- MDP va jouer un rôle d'accompagnement d'un financement classique

Iris Kyoto Morocco

Saïd Mouline – Avril 2004 – 16

MECANISME DE DEVELOPPEMENT PROPRE

- MDP est lié à certains projets seulement:
 - ◆ Réduction de CO2
 - ◆ Critères MDP
- MDP pourra intervenir au niveau du cash flow de l'entreprise mais pas au niveau de l'investissement
- MDP va jouer un rôle d'accompagnement d'un financement classique

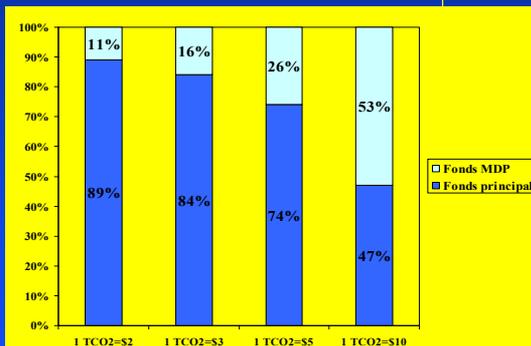
Iris Kyoto Morocco

Saïd Mouline – Avril 2004 – 17

MECANISME DE DEVELOPPEMENT PROPRE

■ Exemple d'un parc éolien de 150 MW

- ☞ Investissement
US\$ 155 million
- ☞ Réduction d'émission
8.2 million T-CO2



Iris Kyoto Morocco

Saïd Mouline – Avril 2004 – 18

Les projets MDP franco-marocains

- ◆ Un MoU franco-marocain signé en 2003
- ◆ La DNA en place, des procédures d'accréditation « pays hôte » stabilisées et des acteurs locaux très impliqués (ex. CDER , CIEDE, CDG, ONE,...)
- ◆ Des secteurs attractifs à fort potentiel :
 - ⇒ Énergie éolienne et solaire (thermique principalement)
 - ⇒ Nouveaux procédés industriels (cf. cimentiers)
 - ⇒ Efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables au niveau local (cf. hammans)
- ◆ Mais encore aucune transaction à ce jour !
- ◆ Une réelle approche « project finance » est requise

CDG et MDP

- ◆ Création d'une cellule développement durable : Relation collectivités locales, Projet MDP, ...
- ◆ Partenariat avec la CDC
- ◆ Accompagnement du groupe MDP marocain
- ◆ Projets en cours d'étude :
 - ⇒ Projet forestier
 - ⇒ Projet éolien
- ◆ Aucune opération à ce jour !